



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E120859

VALABLE JUSQU'AU 24/03/2024

ÉDITÉ LE 19/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/06/2007

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2007B00125

Siret : 498 729 722 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3600380

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 140795394

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 140795394

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : EURL FREDERIC MOUCHEL

24 ROUTE DE BRICQUEBEC
50390 ST SAUVEUR LE VICOMTE

Téléphone : 02 33 08 43 58

Portable : 06 63 78 75 95

Fax :

Site Internet :

E-mail : eurl.mouchel-frederic@orange.fr

Responsabilité légale :
MOUCHEL FREDERIC GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.